



Cardinal de Retz  
Œuvres

ÉDITION ÉTABLIE PAR MARIE-THÉRÈSE HIPP  
ET MICHEL PERNOT

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

*nrf*

CARDINAL DE RETZ

*Œuvres*

ÉDITION ÉTABLIE PAR MARIE-THÉRÈSE HIPPE  
ET MICHEL PERNOT

*nrf*

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous les pays.*

© *Éditions Gallimard, 1984.*

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA PLÉIADE

CE VOLUME CONTIENT :

Introduction  
par Marie-Thérèse Hipp  
Chronologie de la vie de Retz  
par Michel Pernot  
Bibliographie  
Note sur la présente édition

LA CONJURATION DU COMTE  
JEAN-LOUIS DE FIESQUE  
[1665]

PAMPHLETS

MÉMOIRES

*Appendices*

HISTOIRE DE LA CONJURATION  
DU COMTE JEAN-LOUIS DE FIESQUE  
[1682]

AVIS DÉSINTÉRESSÉ SUR LA CONDUITE  
DE MONSIEUR LE COADJUTEUR

Notices, notes et variantes  
Cartes  
Index

## INTRODUCTION

*La carrière de Retz, sa carrière d'homme politique et d'homme d'Église, s'inscrit entre deux œuvres littéraires, deux variations sur de mêmes thèmes : La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque et les Mémoires. Leur publication a été très postérieure à la rédaction : La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque n'a été imprimée qu'en 1665, les Mémoires en 1717. L'une et l'autre posent, pour des raisons diverses, des problèmes difficilement solubles<sup>1</sup>.*

*Toute une légende s'est édifiée autour de la rédaction de cet ouvrage. Un seul indice dans le texte des Mémoires nous renseigne sur le travail de l'auteur ; en effet, celui-ci écrit : « L'histoire de La Conjuration de Jean-Louis de Fiesque, que j'avais faite à dix-huit ans, ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lozières, à qui je l'avais confiée seulement pour la lire<sup>2</sup> [...] » Mais cette affirmation*

1. Les *Pamphlets*, tout retentissants du bruit des mots et du poids des choses, occupent une place à part dans l'œuvre de Retz : nés de l'action et non de la réflexion, écrits au jour le jour et publiés sitôt qu'écrits, collant à l'actualité immédiate, armes de combat — offensives et défensives — et non instrument de connaissance, ils ressortissent beaucoup plus à l'histoire, à la politologie, voire au journalisme polémique, qu'à la littérature proprement dite. Voir la Notice consacrée aux *Pamphlets* dans la présente édition, p. 1161-1164.

2. P. 136.

est évidemment destinée à accréditer le mythe de la précocité de Retz. Ainsi que D. A. Watts l'a montré de façon définitive dans son excellente édition<sup>1</sup>, un certain nombre de témoignages de familiers attestent que l'œuvre est, de fait, beaucoup plus tardive. Dans l'historiette qu'il consacre à Retz, Tallemant affirme que La Conjuración du comte Jean-Louis de Fiesque fut la première œuvre de Retz, « hors quelques sermons<sup>2</sup> », or celui-ci a commencé à prêcher vers 1635-1636. D'autre part, Mme de Nemours, la fille du duc de Longueville, nous livre des indications précieuses, quoique tardives, puisque ses Mémoires n'ont paru qu'en 1709 : « Étant en Italie, le livre de La Conjuración de Louis de Fiesque lui tomba malheureusement entre les mains<sup>3</sup>. » Retz, on le sait, séjourna en Italie, en compagnie des trois frères Tallemant, durant l'année 1638, de mars à Noël probablement.

Il est en effet possible qu'il ait alors eu connaissance du livre d'Agostino Mascardi, *La Congiura del conte de' Fieschi*, publié à Venise, en 1629. Certes Retz ne se targue nulle part de traduire Mascardi, il ne le mentionne même pas ; mais son silence ne signifie pas pour autant son ignorance totale de l'œuvre : au contraire, dirions-nous. Le sujet avait été maintes fois traité au cours du XVI<sup>e</sup> siècle : Capelloni (1565) et Sigonio (1586) avaient, l'un et l'autre, consacré au récit du complot un chapitre d'une Histoire d'André Doria ; Bonfadio, qui se présente comme témoin oculaire, le rappelle dans son Histoire de Gênes (1586) ; Foglietta le narre dans une Histoire universelle d'Europe, de son temps (1571). On pourrait citer encore bien d'autres historiens : Adriani (1583), Arnolfini (1598), même le Français J.-A. de

1. *La Conjuración de Fiesque*. Édition critique publiée d'après le texte de 1665 avec des variantes provenant de manuscrits inédits, par D. A. Watts, Oxford, Clarendon Press, 1967.

2. *Historiettes*, Bibl. de la Pléiade, t. II, p. 308. L'historiette « Le cardinal de Retz » figure, dans cette édition, aux pages 303-312 de ce volume. C'est à cette édition que renvoient toutes nos références à Tallemant des Réaux.

3. Cité dans les *Œuvres complètes du cardinal de Retz*, publiées dans la collection des Grands Écrivains de la France, Hachette, 1870-1880. T. V. p. 478.

Thou (1604) ; mais Foglietta, Campanacci (1588), Mascardi, Retz sont seuls à avoir fait de La Conjuraton une monographie.

Chapelain est le premier à mentionner l'œuvre de Retz ; dans une lettre adressée à La Lane, datée du 6 août 1639, il écrit : « Au reste j'ai l'esprit plein de la conjuration du comte de Fiesque, et ne puis assez admirer que M. l'abbé de Retz, dans une profession si différente à la sienne et à son âge, ait pu réussir si excellemment<sup>1</sup>. » Cette lecture est sans doute très récente au moment où écrit Chapelain ; ce serait donc sous le ministériat de Richelieu, contre qui il a peut-être conspiré avec le comte de Soissons, que l'abbé de Gondi aurait découvert le récit de La Conjuraton. Mais comment en a-t-il eu connaissance ?

Le sujet est à la mode : sans doute vient-il à son heure. D'ailleurs, la figure héroïque de Fiesque, son destin malheureux devaient fasciner encore les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle. Citons, parmi les plus connues, deux transpositions contemporaines, publiées sans doute peu après que Retz eut écrit sa propre version. J.-J. Bouchard, un personnage curieux dont Tallemant conte l'historiette<sup>2</sup>, et dont R. Pintard a publié des textes étonnants<sup>3</sup>, gentilhomme domestique du cardinal Barberini, installé à Rome depuis 1631 jusqu'à sa mort en 1641, publie en 1639, sous un pseudonyme, une traduction, fidèle, de Mascardi sous le titre : La Conjuraton du comte de Fiesque, traduite de l'italien du seigneur Mascardi, par le sieur de Fontenay Sainte-Geneviève, et dédiée à Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Duc de Richelieu, avec un recueil de vers à la louange de Son Éminence Ducale. Retz a-t-il vu cette traduction ? Cela n'a rien d'impossible : à la prière de Chapelain il avait accepté d'emporter à Rome un paquet de livres destinés par

1. Cité dans l'édition Watts, Introduction, p. XII.

2. *Historiettes*, Bibl. de la Pléiade, t. II, p. 760-761.

3. Voir la thèse de René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, 1943, p. 200-245 ; et aussi un article plus récent, extrêmement documenté, du même auteur : « Un autre Jean-Jacques Bouchard ? », *XVII<sup>e</sup> siècle*, numéro spécial « Aspects et contours du libertinage », 127 (avril-juin 1980), p. 225-244.

Balzac à Bouchard. Tous deux se sont donc rencontrés : peut-être ont-ils parlé de Mascardi ? Ce serait alors à l'issue de cette rencontre que Retz aurait décidé de transposer l'œuvre de l'historien italien.

Sans doute est-ce pour répondre à des questions de Bouchard que Chapelain lui écrit en mai 1640 : « Pour la Congiura de M. l'abbé de Retz, je vous confirme que c'est un ouvrage différent de celui de M. Mascardi, quoique ce soit le même sujet qu'il traite, et que le travail en est assez beau, sinon pour aller de pair avec l'italien, au moins pour ne lui céder guère<sup>1</sup>. » Il tente manifestement d'apaiser les inquiétudes de son correspondant en soulignant les divergences existant entre les deux versions de La Conjuration et en attribuant à Bouchard le mérite d'une « belle fidèle ». En effet, ce dernier affirme dans l'épître dédicatoire son dessein de montrer par sa traduction la supériorité de la langue française sur l'italienne ; en fait il s'attire surtout les sarcasmes de Balzac et de Tallemant. C'est que Bouchard a passé des années de sa vie à solliciter des évêchés, et parmi ses contemporains nul ne l'ignore. Aussi satirise-t-on volontiers sa brigue. Tallemant écrit avec cruauté : « Ce pauvre Bouchard marchanda tous les petits évêchés d'Italie, l'un après l'autre, et ne fut pourtant jamais prélat<sup>2</sup>. » La dédicace manifeste clairement la visée de l'ouvrage : attirer sur son auteur la bienveillance du cardinal-ministre ; par cette traduction Bouchard fait donc œuvre plus de courtisan que de bel esprit. Au reste, cela ne lui réussit pas, puisque le malheureux fut assommé par un homme de main du maréchal d'Éstrées, ambassadeur de France à Rome.

C'est encore à un client de Richelieu, G. de Scudéry, que l'on doit, signalée par Ch. Morlet, une autre transposition de La Conjuration de Mascardi, romanesque celle-là, qui figure dans la troisième partie d'Ibrahim ou l'Illustre Bassa — publié en 1641 — sous le titre de l'« Histoire de Jean-Louis, comte de Lavagne ». Scudéry modifie considérablement le texte de Mascardi, effectuant « un glissement du moral à l'esthétique. [...] Le roman choisit de détacher

1. Cité dans l'édition Watts, Introduction, p. XIII.

2. *Historiettes*, éd. citée, t. II, p. 761.

la belle figure du héros, en estompant l'arrière-plan, le contexte où la narration historique le situait<sup>1</sup> ». Alors que Mascardi prenait parti pour le tyran de Gênes contre Fiesque au nom de l'ordre et de la morale, Scudéry, lui, est entièrement favorable à l'auteur de la conspiration : c'est qu'il le considère dans une perspective qui n'est ni morale ni politique ; sans que le lecteur soit incité à imiter la rébellion de Fiesque, il est néanmoins invité à ne lui pas marchander son admiration.

Le personnage est idéalisé, devient une pure figure héroïque, présentée dans un superbe isolement romanesque. Ce qui suscitait réserves, critiques de la part des historiens, devient objet de louanges chez le romancier : la dissimulation de Fiesque se mue en mérite ; il s'affirme par son audace, par son unicité, par l'admiration qu'il éveille. Peu important l'issue funeste, l'échec final : seules comptent la beauté de l'entreprise, l'éthique héroïque qui l'inspire. On ne peut certes soupçonner Scudéry de se faire l'apologiste de la rébellion ; il faut donc admettre que dans son adaptation de l'œuvre de Mascardi, il demeure fidèle aux principes et à l'éthique aristocratiques du grand roman de 1640. Cet air passionné et aventureux qui anime les hommes du temps de Scudéry, son personnage l'a respiré : longtemps avant d'être le héros d'un drame de Schiller, Fiesque était devenu un héros de roman. On peut alors se demander si cette perspective n'est pas également celle de Retz dans sa version de La Conjuration : avec lui il s'agit d'un passage de l'historique au romanesque, de l'affirmation d'une personnalité présentée comme exceptionnelle dans une grande entreprise.

À partir d'une relation historique, Retz a composé une œuvre complexe qui rappelle la Gênes de 1547, mais aussi reflète un état contemporain de sensibilité et traduit des aspirations personnelles. Si le site et l'architecture de la ville italienne sont rarement évoqués, chemin faisant, la couleur locale y est d'une tout autre nature ; la vie à Gênes est fort bien dépeinte : de nombreuses allusions aux institu-

1. Ch. Morlet, « Jean-Louis de Fiesque, héros de roman », XVII<sup>e</sup> siècle, 109 (1975), p. 33-50. P. 49.

tions, à la corruption des tyrans, à l'ambition des grandes familles génoises ressuscitent le climat du temps. La Gênes de la Renaissance prête à de multiples rapprochements avec la France des années 1635-1640. Retz n'a certainement pas écrit *La Conjuración du comte Jean-Louis de Fiesque à dix-huit ans* ; mais à dix-huit ans son choix était probablement déjà fait. Dès son adolescence il rêve de s'élever, d'acquérir de la gloire ; comme les personnages de *Corneille* ou ceux de *Gomberville*, il est possédé du désir d'agir, de conquérir, de donner libre cours à une nature expansive et dominatrice. D'où cette description de Fiesque, proposé aux hommes de sa classe comme modèle de vie mi-réel et mi-fictif ; d'où, chez Retz comme chez Scudéry, cette extraordinaire « héroïsation du factieux », selon l'expression de R. Pintard<sup>1</sup>.

Ne pouvant recréer à sa guise la figure de Jean-Louis de Fiesque, connue par les historiens, Retz s'efforce de la remodeler, mettant en lumière certains détails, laissant d'autres dans l'ombre, appuyant sur les traits favorables à son personnage et usant, dès les premières versions, de toutes les ressources de sa rhétorique. Par différents procédés il le pousse dans le sens de l'héroïque : il commence par broser un tableau sombre de la situation où se trouvait Gênes en 1547, alors que Mascardi décrit complaisamment la prospérité de la République qu'allait précisément mettre en péril la conspiration. Puis il rend odieux les adversaires du jeune comte, il flétrit la perfidie détestable et les intrigues des Doria : André est « habile et ambitieux », mais surtout Jannetin est « extrêmement vain, altier et insolent<sup>2</sup> ». Potentats sans envergure, ils sont, dans la perspective de ce moment du XVII<sup>e</sup> siècle, exactement opposés au héros.

Au conspirateur, Retz donne des passions entièrement différentes ; il lui prête les traits du héros tel que se le

1. Tel est le titre — « *La Conjuración de Fiesque ou l'Héroïsation d'un factieux* » — de la communication de René Pintard au colloque de Strasbourg (1972), « Héroïsme et création littéraire sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII », *Actes et colloques*, n° 16, Klincksieck, 1974, p. 225-232.

2. Respectivement p. 7 et 8.

représente la morale aristocratique du temps, et tel que La Bruyère le représentera encore en 1688 : « jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide<sup>1</sup> ». Le comte de Fiesque a tous les dons, toutes les supériorités que confèrent la naissance, la fortune, la jeunesse : « l'un des plus beaux et des plus élevés esprits du monde, ambitieux, hardi et entreprenant<sup>2</sup> ». Dans ce portrait Retz prend très exactement le contrepied de Mascardi (dans la traduction de Bouchard), qui, tout en louant les qualités du comte, ne cesse de le peindre sous de noires couleurs : il lui reproche « la cruauté, la perfidie et l'amour de son propre intérêt, par-dessus toute sorte de considérations et de lois tant humaines que divines<sup>3</sup> ».

Mais surtout Retz loue Fiesque de vouloir s'élever, se « mêler aux grandes affaires », il admire « son esprit porté aux grandes choses », ses « grandes qualités ». Comment ne pas penser que « la fortune le destine à quelque chose de merveilleux » ? Aux yeux de Retz, seule l'aspiration à la grandeur fait une âme vraiment noble, donne une signification à la vie, justifie tous les actes, ceux mêmes qui paraissent criminels. « C'est cette amour de la belle gloire, et cette hauteur d'âme qui fait les hommes véritablement grands et qui les élève au-dessus du reste du monde ; c'est la seule qui peut vous rendre parfaitement heureux. » Tout ce que faisait Fiesque « était accompagné d'un air noble et grand, qui sentait sa naissance illustre » et « il était magnifique en toutes choses jusqu'à la profusion » : la magnificence, qualité véritablement royale, qui est pour le noble un signe de sa dignité. Lorsque Retz parle d'un homme « né avec une passion extraordinaire d'acquérir de la gloire<sup>4</sup> », comment ne pas penser que Jean-Louis de Fiesque est tout à la fois le modèle et le double de Paul de Gondi ?

1. *Les Caractères*, « Du mérite personnel », 31, éd. Garapon, Garnier, 1962, p. 105.

2. P. 9.

3. Éd. Watts, p. 10, n. 34. Mascardi donne un portrait très détaillé du comte.

4. Respectivement p. 30, 21, 20, 30 et 38 de la présente édition.

Retz analyse aussi avec force l'action du tyran sur autrui : l'oppression des Doria — « l'injustice de l'oncle » et « l'orgueil du neveu » —, les circonstances, tout autant que les qualités éminentes de Fiesque, justifient son entreprise ; une tyrannie haïssable le contraint en effet à trahir la part la plus haute de sa conscience : « Il est insupportable à un homme de cœur de vivre dans une république, où il ne peut trouver aucun moyen légitime de s'élever » ; Fiesque est donc obligé de chercher dans la conjuration un accomplissement qu'il ne peut trouver autrement. L'assassinat politique est assimilé au service de la patrie. Par un bonheur insigne le « bien public » coïncide parfaitement avec la « gloire particulière » ; « Les scrupules et la grandeur ont été de tout temps incompatibles<sup>1</sup> », remarque Verrina, conseiller machiavéliste.

Ce goût de la grandeur et de la gloire qui anime Fiesque va bien au-delà de l'intérêt, du désir des honneurs, de la richesse, toutes accusations dont Retz s'efforce de disculper son héros en exaltant sa « générosité » : il fait porter au cardinal Trivulce, aux amis de Fiesque la responsabilité du caractère déplaisant, voire choquant, de l'entreprise ; quant au projet d'assassiner Doria à la messe, qui inspira, affirme Retz, « une telle horreur » à Fiesque, Mascardi relate bien qu'il fut repoussé, mais il ne précise pas que ce fut par le comte. En fait l'on ne peut combler l'exigence de gloire qu'en marquant de son empreinte l'histoire de son pays ; or « le crime d'usurper une couronne est si illustre qu'il peut passer pour une vertu<sup>2</sup> » : tout concourt donc à appeler Fiesque à occuper le devant de la scène politique, car il n'y a « jamais eu personne de qui la République ait pu attendre avec justice de si grandes choses<sup>3</sup> ».

Encore faudrait-il qu'à une entreprise si glorieuse correspondît un dénouement glorieux, « tant il est vrai que le bon ou le mauvais événement est la règle ordinaire des louanges ou du blâme que l'on donne aux actions extraordinaires ». Mais voici que l'héroïsme se dérobe, et Fiesque

1. Respectivement p. 36, 11, 27 et 25.

2. P. 35 et 25.

3. P. 21.

trouve une fin grotesque : « Il tomba dans la mer ; la pesanteur de ses armes et la vase, qui était profonde en cet endroit, l'empêchèrent de se relever<sup>1</sup>. » Bouchard, traducteur de Mascardi, donne une version plus réaliste, plus sordide encore : « Il mourut misérablement, se pouvant dire qu'il fut suffoqué plutôt dans un borbier sale et puant que dans l'eau de la mer. » D. A. Watts fait remarquer à juste titre que le lecteur est « frappé par l'extrême laconisme<sup>2</sup> » de Retz ; mais justement il n'y a plus rien à dire : tout le récit de *La Conjuración du comte Jean-Louis de Fiesque* culmine sur cet épilogue dérisoire qui discrédite le conspirateur ; Fiesque n'est certes pas de ceux dont « la mort transforme la vie en destin », selon la formule de Malraux. Ainsi la réalité dément les paroles de Verrina qui prennent a posteriori un accent d'ironie tragique : « Le seul malheur qui vous puisse arriver sera de mourir dans une entreprise glorieuse, et d'acquérir en mourant tout l'honneur qu'un particulier ait jamais acquis<sup>3</sup>. » Cette fin de *La Conjuración du comte Jean-Louis de Fiesque* annonce le commentaire que, dans les *Mémoires*, Retz fait de la *Vie de César* qu'il affirme avoir écrite : « Qui peut répondre du succès puisque la fortune peut jeter cent et cent incidents dans une affaire de cette nature, qui couronnent l'abominable par le ridicule, quand elle ne réussit pas<sup>4</sup> ? »

Le héros de Retz ne laisse pas d'annoncer le *Lorenzaccio* de Musset, auquel l'apparentent maints traits : le rêve de gloire, la tentation de la grandeur, la conscience d'une éléction. L'un et l'autre, nourris d'images de l'Antiquité, choisissent de jouer leur grandeur en immolant un tyran à la liberté de leur cité. Cependant tous deux savent que Gênes, comme Florence, est mûre pour se donner un nouveau tyran ; tous deux, êtres de désir plus que de volonté, ne croient peut-être même pas à la valeur de leur acte, et ils l'accomplissent néanmoins par une espèce de fidélité à soi-même : rien de plus significatif que la fin de ces personnages.

1. P. 50 et 43.

2. Éd. Watts, respectivement p. 121, n. 167, et p. 118, n. 137.

3. P. 24 de la présente édition.

4. P. 453.

Finale­ment peu impor­tant à Retz l'épi­logue pitoyable et une si vaine dépen­se d'éner­gie, car ce qui compte à ses yeux, en 1639, c'est moins le suc­cès que l'appé­tit d'ambi­tion. La leçon des copies manuscrites est particu­liè­re­ment signifi­cative à ce sujet : « Beaucoup de per­sonnes [le publient] [l'estiment] mal­heureux parce que ses desseins n'ont pas réussi. Je croirais faire tort à sa mémoire de lui donner ce nom, puis­qu'en mourant il a acquis la chose qu'il recherchait avec plus d'ardeur, qui est la gloire<sup>1</sup>. » Ce pas­sage a entiè­re­ment disparu des éditions de 1665 et de 1682, où perce même une légère réserve : on ne peut regretter dans la réputation de Fiesque « qu'une vie plus longue, et des occasions plus légitimes pour acquérir de la gloire ». C'est dire que certains traits du héros se sont modifiés des copies aux éditions et, a fortiori, de La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque aux Mémoires. Toutefois on trouve toujours le même enthousiasme sans réserve pour la conspiration ; dès les copies aussi on discerne deux caractères qui réapparaîtront presque à chaque page des Mémoires : l'obsession de la grandeur et la profusion d'irréels du passé, tant Retz se plaît à récrire la vie de Fiesque, grosse de tous les possibles, tout comme plus tard il réécrira la sienne.

Mais, dans La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque, la gloire est en fin de compte ramenée à sa juste valeur de chimère ; l'éthique de Retz qui semblait édiflée selon la seule logique de la volonté de puissance apparaît comme pleine de contradictions : l'ascension et la domination du moi ont pour dernière conséquence l'échec dérisoire. Quelle est donc au juste la portée de La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque ? Faut-il s'en tenir à l'exaltation des morales héroïques, des maximes machiavélistes, à l'apologie de la ruse ? Ou la leçon à retenir est-elle dans les dernières lignes des copies manuscrites : « La couronne et le sceptre étaient moins l'objet de son ambition que l'honneur. Et je crois que, pourvu qu'il pût faire des actions qui lui en donnassent, il les regardait d'un même

1. Var. d, p. 49.

œil, soit qu'elles l'élevassent sur le trône, soit qu'elles le portassent sur l'échafaud<sup>1</sup>. »

Jean-Louis de Fiesque à la fois représente une étape de la sensibilité et répond aux aspirations d'une époque déterminée. Mais la particularité de Retz, c'est de dire, bien avant le Suréna de Corneille, que tout est vain, que tout va à l'échec, qu'on n'échappe pas à l'histoire. Sans, probablement, qu'il l'ait voulu, son livre est antibéroïque, si l'on admet qu'il y a antibéroïsme toutes les fois que l'héroïsme entre en crise, se fait critique et autocritique, se met en état de rupture avec l'héroïsme ambiant, et Fiesque est un antibéros. Des Mémoires se dégagera une morale semblablement désabusée.

*Qu'est-ce donc que La Conjuración du comte Jean-Louis de Fiesque ? Est-ce une relation historique, est-ce un manuel de morale politique, un exercice de ruse et politique mêlées, subtil, raffiné, terriblement intelligent aussi ? Rien de tout cela, et tout cela à la fois ; c'est aussi un fragment de cette longue histoire des révolutions qu'écrivirent, après Retz, Saint-Réal et tant d'autres historiens ; l'œuvre, en tout cas, témoigne de la fascination qu'a très tôt exercée sur le jeune Retz l'art de la conspiration. Car La Conjuración du comte Jean-Louis de Fiesque n'est décidément que la situation strictement homothétique des situations vécues, des sentiments éprouvés dans les Mémoires, tant il est vrai que l'image des événements futurs fabrique la réalité psychologique d'aujourd'hui qui réagira sur la réalité politique de demain.*

★

*La première édition des Mémoires du cardinal de Retz paraît en 1717, longtemps après ceux de La Rochefoucauld (1662), de Bussy (1696), après ceux de La Fare (1716), avant ceux de Guy Joly et de Mlle de Montpensier (1718), de Mme de Motteville (1723), de Gourville (1724), de*

1. Respectivement p. 50 et var. d, p. 49, dernières lignes.

Choisy (1727), de Mme de Lafayette (1731). Sur cette publication, on possède de multiples témoignages ; on peut lire dans les Mémoires de Trévoux, de novembre 1717 : « Le style, sans être exact, a de grandes beautés, il attache, il enchante ; mais si l'ouvrage se fait estimer, il donne une étrange idée de l'auteur. » Le Journal historique de Verdun constate : « Ce livre doit être estimé pour la beauté du style et la pureté du langage. Si véritablement, comme le libraire l'assure, cet ouvrage a été écrit par le cardinal, il faut convenir que c'était un grand génie. » Citons encore, relative celle-là à l'histoire du texte, une allusion de la Palatine, seconde femme de Monsieur, qui écrit dans une lettre du 14 octobre 1717 : « Les moines de Saint-Mihiel possèdent en original les Mémoires du cardinal de Retz. Ils les ont fait imprimer et on les vend à Nancy ; mais il manque dans cet exemplaire beaucoup de choses<sup>1</sup>. » L'intérêt suscité est, il est vrai, surtout un intérêt de curiosité ; cependant de nombreuses voix s'élèvent pour saluer ce grand livre qui, plus de deux cent soixante-cinq ans après sa publication, n'a rien perdu de sa séduction. Certes, en ces premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mémoires du temps de la Fronde abondent ; mais les Mémoires de Retz ne ressemblent en rien aux autres. Il ne s'agit plus d'une histoire de la guerre civile, contée par un biographe ou un historien avec tout ce que cela peut comporter de fastidieux, mais du produit de la réflexion d'un homme qui analyse, au soir de son âge, ce qui a fait le sel de son existence. Le public, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé, puisque les Mémoires ont deux éditions en 1717, cinq en 1718, une en 1719. Encore faut-il attendre la découverte, en 1797, du manuscrit autographe et son exploitation en 1837 pour lire l'œuvre dans son intégralité, autant que faire se peut, et voir les hésitations de Retz, ses tâtonnements, ses repentirs, déchiffrer les phrases biffées et s'interroger sur les raisons de leur suppression. Le cardinal, à qui « la vanité seule », selon le mot cruel de La Rochefoucauld,

1. Cité dans les Œuvres complètes du cardinal de Retz, coll. G.E.F., Notice, t. I, respectivement p. 16, 17, 28 ; sur l'« invention » du manuscrit, *ibid.*, p. 36. Voir p. 1221 et suiv. de la présente édition.